



PROJET MOBILITES 2025 / 2030
Commission territoriale Sud-Est
6 avril 2016 à Castanet-Tolosan

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

BOUISSOU Gabriel	Mairie de Labège – Conseiller Municipal
CHERUBIN Laurent	Maire de Labège
DEL BORRELLO Marc	Tisséó – Epic – Président
DUCERT Claude	Mairie de Labège – Conseiller communautaire
EMERY Françoise	Mairie d'Ayguésvives – Conseillère Municipale – Vice-présidente du Sicoval
FAIVRE Claudia	Mairie de Ramonville – St Agne – Maire adjointe
GODFROY Jean-Pierre	Mairie de Saint-Orens – Conseiller Municipal
JACQUEL Fabien	Mairie de Saint-Orens – Maire adjoint en charge de la Mobilité Urbaine
LAFFON Arnaud	Maire de Castanet – Vice-Président du SMTC
LAGARDE Dominique	Mairie d'Auzeville-Tolosane – Adjoint en charge de l'Urbanisme et des Déplacements
LATTES Jean-Michel	Président du SMTC
NARDONE Norbert	Mairie de Pompertuzat – Conseiller Municipal
PRADAL Alain	Mairie d'Auzeville-Tolosane – Responsable adjoint de la Commission Urbanisme et Déplacements
SARTORI Janine	Mairie d'Ayguésvives – Maire adjointe
SEGERIC Jacques	Maire de Vigoulet

Autres structures représentées :

FANCHINI Daniel	UD 31 CFE CGC
SALIN Gérard	Association Deux pieds Deux roues
SARRAILH Michel	Association Deux pieds Deux roues
CHARPENTEAU Martine	Association Deux pieds Deux roues
DUFOUR Odile	AVTC
DURAND Benoît	AUTATE
THERON Olivier	AUTATE Velorution
MEUNIER Sébastien	FFMC 31
DELONCLE Christophe	FFMC 31
RIVIERE Alain	FNE Midi-Pyrénées
JOLIBERT Roseline	AFM 31

LHOTELLIER Hervé	CODEV du SICOVAL – Vice Président
VALVERDE Cécile	CODEV du SICOVAL - Présidente
SCHREINER Clarisse	CODEV de Toulouse Métropole
VIE Jocelyn	DDT 31 – Responsable du Service Prospective et Stratégie
PREVOT Lydie	Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées
JUBAULT Eric	CD 31- Responsable Etudes et Prospectives
ESCANO Sébastien	ASF – Directeur Technique Aquitaine Midi-Pyrénées

Techniciens des collectivités présents :

LEROY Christophe	Sicoval
CALLE Julien	Sicoval – Directeur du service des transports et déplacements
MARRE Ludovic	Sicoval – Chargé de mission
VABRE Jacques	Sicoval – SITPRT
WAEGHEMAEKER Florent	Mairie de Toulouse – Direction de la Démocratie Locale Sud-est
ROBERTIE Hugues	Mairie de Fourquevaux

BONNIFET Marie	AUAT
TOUPIN Frédéric	AUAT
DOUCET Christophe	SMTC – Responsable Urbanisme et Mobilités
BARRAU Marie-Régine	SMTC
PONS Stefan	SMTC – Responsable Innovation Territoires Partenariats
SALAS Dominique	SMTC – Responsable Organisation du réseau

DELOBEL Thierry	Transitec
FIASTRE Anaïs	Algoé Consultants

Excusés :

CHAVE Michèle	ADAPEI
STAROZINSKI Michel	ADAPEI - Président
MIQUEL Simone	ANPEA
BESSETTES Jacqueline	Chambre d'Agriculture de Haute Garonne – Chargée d'études foncier et périurbain
DELGA Carole	Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées - Présidente
DEQUE Anouk	CGPME 31 - Présidente
CHAUZY Jean-Louis	CESER - Président
BOURGOUIN Romuald	DDSP 31 – Chef Etat Major Départemental
BESNIER Louis	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Garonne-Président
TERRIER Pierre	SICOVAL
Monsieur DHELLEMES Dominique	SICOVAL
APRVILLE Denis	AASET – Président

GAVEN Catherine	Mairie de Belbeze Lauragais – Maire
RUSSO Ida	Mairie de Dremil Lafage – Maire
VIGNON Corinne	Mairie de Flourens – Maire
CAPGRAS Marie-Josée	Mairie de Belbereaud – Adjointe au Maire
TAUZIN Christian	Mairie de Pradère les Bourguets - Maire
COSTA Florence	Mairie de Castanet Tolosan - DGS
ROSEN Jacques	Toulouse Métropole – Directeur délégué à l'aménagement
GRASS Francis	SMAT – Président
FORESTIER Sylvie	PETR du Pays Lauragais - Directrice
DEZES Michel	Association « La Maison des Epilepsies » - Président
CHEMLA David	ASF – Chef de district de Toulouse
LELONG Eric	SNCF Mobilités – Responsable programme porte à porte
BENAC Anne-Françoise	SNCF Réseau – Responsable Trafic et Socio-économique
VIRGOGEUX Pierre	Association Deux Pieds Deux Roues
MENTHEOUR Annie	AASET - Administratrice
BELLAMY Xavier	Mairie de Clermont le Fort – 1 ^{er} Adjoint au Maire
INTRAND Michel	Mairie d'Escalquens – Adjoint au Maire
ARNOULT Mireille	Mairie d'Auzielle – Conseillère municipale déléguée aux transports
LETHIER Emmanuelle	Mairie de Lacroix-Falgarde – Conseillère municipale
BRUSTEL Hervé	Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
LADIER Cyril	SMTC
FELICITE Alban	SMTC

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Cadre de travail de la commission
2. Rappel des enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030
3. Diagnostic fonctionnel du territoire Nord-est
4. Atelier territorial autour des leviers
5. Conclusion : synthèse des travaux en atelier et prochaines étapes

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance.

Avertissement : seuls sont téléchargeables les supports de présentation des commissions. Les cartographies A0 étant des documents de travail et d'étape ayant permis les échanges lors des ateliers, elles ne sont pas téléchargeables.

1. Introduction et présentation du déroulement de la Commission territoriale

1.1: Introduction

M. LATTES, Président du SMTC introduit la séance et rappelle que l'objectif de la présente commission territoriale est de décliner le Projet Mobilités 2025 / 2030 en fonction des réalités des territoires.

M. LATTES rappelle la démarche de concertation initiée dès le début du projet. Une concertation du grand public a eu lieu en septembre- octobre 2015. Dans un deuxième temps, une concertation plus technique à destination des institutions a été mise en place à travers les commissions thématiques en novembre et décembre 2015.

Les commissions territoriales constituent la troisième initiative de concertation et de co-construction de la démarche. La commission territoriale Sud-est est l'une des 4 commissions créées par le SMTC afin d'engager une dynamique partenariale, ancrée sur le territoire, autour du Projet Mobilités 2025 / 2030. Trois autres commissions territoriales se sont réunies par bassin : Nord-ouest, Sud-ouest, Nord-est. Ces commissions territoriales sont ouvertes aux Personnes Publiques Associées.

Les commissions territoriales constitueront dorénavant l'une des instances partenariales du Projet Mobilités 2025 / 2030. Elles ont vocation à se réunir régulièrement afin de suivre la mise en œuvre du document de planification. La prochaine étape des commissions territoriales aura lieu en juin.

1.2 : Déroulement de la séance

La séance sera articulée autour de deux temps :

- Un premier temps de présentation académique de la mobilité sur le territoire.
- Un deuxième temps, organisé autour de quatre ateliers cartographiques, permettra aux participants de participer de manière active à la co-construction du Projet Mobilités 2025 / 2030 en partageant leur avis et suggestions autour des grands leviers d'actions identifiés.

Des temps d'échanges sont réalisés à chaque fin de séquence.

2. Echanges sur les enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030

La MAIRIE DE LABEGE souhaite aborder le levier cohérence urbanisme/transports et demande au SMTC s'il a collaboré avec l'Etat pour la constitution de son Projet Mobilités. En effet, il est demandé à la ville de construire 1000 logements par an, ce qui paraît impensable.

M. LATTES confirme que le SMTC collabore avec l'Etat. Le débat des 1000 logements par an a été posé dans le cadre de l'élaboration du SCoT. Les calendriers du SCoT et du Projet Mobilités sont imbriqués pour garantir la cohérence.

La MAIRIE DE RAMONVILLE partage la position de la MAIRIE DE LABEGE. La construction de logements dans des zones non desservies par les transports en commun ne fait qu'enfermer les habitants dans leur quartier.

Par ailleurs, elle souhaite connaître si la capacité d'un téléphérique permettra de répondre à la politique plus capacitaire évoquée par le SMTC.

M. LATTES confirme qu'un téléphérique a une capacité de 2500 à 3000 voyageurs / heure. Il rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des études.

LE CODEV DU SICOVAL s'interroge sur la compatibilité du SCoT avec le Projet Mobilités.

Le SMTC confirme que le PDU doit être compatible au SCoT (et non l'inverse). Or le SCoT vient d'être arrêté et pourra être révisé en 2018. D'ici cette date, les projets évoqués dans le Projet Mobilités auront été engagés voire mis en œuvre.

La MAIRIE D'AUZEVILLE indique qu'il est important de faire preuve de bon sens : il faut prendre en compte le développement des structures en fonction des transports en commun. La suppression du terminal de la Cadène remet en cause les politiques d'urbanisation dans le secteur Sud-est.

Le SMTC prend note de cette remarque.

La MAIRIE DE CASTANET s'inquiète du respect du calendrier programmatique et de la faisabilité des projets. Les changements de couleurs politiques remettent parfois en cause la réalisation de certains projets, créant des incohérences entre urbanisation et transports. Quelle garantie d'opposabilité peut-on avoir ? L'obligation pour un élu de respecter les engagements de ses prédécesseurs n'est-elle pas envisageable ?

M. LATTES rappelle qu'il n'existe pas de législation sur le sujet et que les documents de planification sont en général révisés pour mettre en œuvre les nouvelles politiques publiques locales témoignant d'un changement de gouvernance.

Le SICOVAL pose la question de la cohérence entre le Projet Mobilités et le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Le SMTC confirme que le Projet Mobilités comporte un objectif d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction de la pollution atmosphérique. Il rappelle que ce sont l'ensemble des documents de planification et de programmation qui pourront répondre aux objectifs relatifs à l'amélioration de la santé humaine.

L'AUTATE rappelle qu'il ne faut pas omettre de prendre en compte les habitants en périphérie lointaine qui doivent pouvoir se déplacer. L'association souhaite également connaître le phasage des différents projets portés par le SMTC, ainsi que leur financement, notamment au regard de la dette jugée comme très importante.

M. LATTES rappelle que les domaines routier et ferroviaire ne sont pas de la responsabilité du SMTC.

En ce qui concerne le financement de la troisième ligne de métro, il indique que le calcul financier a mobilisé 20 ingénieurs pendant 8 mois et sera présenté début juillet. Si le montage n'est pas robuste, le projet ne pourra être réalisé. Enfin, le Président rappelle que le SMTC est un organisme public, dont la gestion financière est maîtrisée et contrôlée.

La FEDERATION FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE 31 constate que les 2 et 3 roues motorisées sont omises du Projet Mobilités. Un plan de circulation spécifique pour ces usagers doit être réalisé.

M. LATTES confirme que cette problématique n'a en effet pas été prise en compte et prend note de la remarque de la FFM.

La MAIRIE DE RAMONVILLE demande si l'abandon du prolongement de la ligne B du métro au sud est une question politique ou technique.

M. LATTES indique que les échanges politiques entre Toulouse métropole et le Sicoval se poursuivent à ce jour, notamment en ce qui concerne le maillage à mettre en œuvre entre la ligne du métro et la troisième ligne de métro.

3. Atelier territorial autour des leviers

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant environ une heure, autour des trois leviers :

- Le report modal (scindé en un groupe sur le report modal TC et intermodalité et un groupe sur le report modal modes actifs et qualité des espaces publics).
- La cohérence urbanisme transport.
- L'optimisation des réseaux.

Les participants devaient, pour le levier choisi, enrichir les cartes du Projet Mobilités 2025 / 2030, spatialiser et temporaliser les projets et débattre des principes de la déclinaison territoriale du Projet Mobilités 2025- 2030.

Les fiches de synthèse ci-dessous retranscrivent les échanges durant les ateliers.

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

Efficacité des Linéo qui ne sont pas en site propre : fiabilité ? régularité ? capacité ?

Importance d'augmenter la capacité des parkings permettant de délester le réseau routier, en particulier autour du TAE.

Débat portant sur la pertinence du téléphérique plutôt qu'une jonction entre le métro B et le TAE. Inconvénients du téléphérique :

- ruptures de charge
- nombre de jours d'arrêt par an en raison des conditions climatiques
- est-il permis de surplomber le canal ?

Consensus sur l'enjeu d'amélioration de la qualité de l'air.

Ferroviaire : le cadencement des trains au ¼ d'heure nécessite la création de nouvelles voies en raison des autres circulations ferroviaires (grandes lignes, fret...). Des travaux de signalisation ne suffisent pas.

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Prolongement de la Linéo 6 vers la périphérie sur l'itinéraire de la ligne 34
- Création de voiries pour mettre en place des aménagements bus en site propre
 - Castanet – St Orens via la route d'Escalquens et la RD 916
 - Barreau Agrobiopôle
 - Créer un shunt d'Escalquens à la gendarmerie de Castanet
- Création d'un RER « léger »
- Création des TAD zonaux au lieu des lignes de soirée
- Créer des parkings notamment autour du TAE
- P+R en silo à Ramonville
- Création de voirie

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

Avant 2030 : principes de maillage entre territoires

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

Constat de la discontinuité des itinéraires cyclables :

- qualité des aménagements
- coupures urbaines et naturelles

Le Réseau Express Vélo (REV) a vocation à faciliter les déplacements longues distances.

Problèmes de vandalisme et vols dans les parkings vélos.

Réflexion sur l'opportunité de rendre ces parkings :

- accessibles via un abonnement différent de celui de la carte Pastel
- payants

Prise en compte des 2 ou 3 Roues Motorisées : l'agglomération pourrait-elle expérimenter les remontées inter-files ?

Débat sur l'apaisement des zones centralisées : comment faire appliquer des vitesses maximum de circulation tout en conservant des axes rapides ?

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Sécurisation des parkings vélos
- Harmoniser et unifier les services de covoiturage et multiplier les aires dédiées
- Accompagner les utilisateurs de locations de vélos : usage, sécurité, mécanismes vélo...
- 2 ou 3 Roues Motorisées : l'agglomération pourrait-elle expérimenter les remontées inter-files ?

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

Axes cyclables pour la traversée du canal, de l'A61 et de l'Hers

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

Comment réinterroger les contrats d'axe signés (n°9 sur le prolongement du métro B et n°8 sur le TCSP RD2) ?

Quel cadre de contractualisation pour Baziège et Montgiscard : train ? ligne express ?

Quel lien assurer entre les zones d'activités lorsqu'elles se situent dans des contrats d'axe différents ? Quelle convergence de projets entre territoires limitrophes ?

Problématique de la temporalité des projets, en particulier lorsque les couleurs politiques changent.

Problématique des franges de territoire.

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

Le SCoT doit avoir une vision à plus long terme que le PDU (2040-2050).

Projeter la *ville intense* par étape : cœur d'agglomération dans un premier temps.

La *ville intense* peut s'appuyer sur les TC et les équipements.

A contrario, sortir de la *ville intense*.

Continuer à inscrire des pixels au SCoT en 2030 ?

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

Connexion des communes du Sicoval côté Ariège vers la gare du Vernet

LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

Développer les voies de maillage pour éviter les effets de convergence et faciliter les transversales tous modes.

Développer le réseau de parkings de covoiturage, à connecter avec les autres modes de transports.

Intérêt fort pour la 4G dans le métro.

Points de divergence :

- lien entre vitesse et pollution ? Il faut davantage faire preuve de pédagogie.
- projet de 2ème rocade : perçu comme utile pour diminuer le trafic PL / inutile car trafic de transit ne représente qu'une faible part
- vigilance sur applications mobiles et la dangerosité des ondes

LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Développer les aires de « co-motorage »
- Intégrer les 2 et 3 RM dans les pôles multimodaux : parkings + services associés
- Restriction de circulation pour certains véhicules polluants, mais cela est discriminant → alternatives à trouver (aides ?)

LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

Aucun ajout n'a été effectué sur les cartes

4. Prochaines étapes - suites de la démarche

Le SMTC invite l'ensemble des participants à faire parvenir leur contribution au Projet Mobilités 2025 / 2030 via le site internet smtc-tisseo.fr.

Le SMTC conclut la Commission en présentant les prochaines étapes:

- La communication et les enquêtes auprès du grand public en mai-juin 2016
- La commission partenariale technique et la commission partenariale de suivi en juin 2016
- L'organisation de nouvelles commissions territoriales en juin 2016

Parallèlement, le travail technique de modélisation, d'évaluation environnementale et de consolidation des pistes d'actions pour le Projet Mobilités 2025 / 2030 se poursuit.

Il est prévu que le Projet Mobilités 2025 / 2030 soit arrêté en octobre 2016. Avant cela, les partenaires seront de nouveau consultés, de façon globale, ou par territoire, en septembre 2016.